



Wallonie

VILLE DE
NEUFCHÂTEAU

ANNEXE 26

331

URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal de Neufchâteau fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'environnement.

Le demandeur est **Institut Saint-Michel (Madame Saudmont)** dont les bureaux se trouvent **Place du Château, NEU 3 à 6840 Neufchâteau**.

Le terrain concerné est situé **Chemin du Hays, NEU à 6840 Neufchâteau et cadastré ou l'ayant été Division 1, section A n°842F, 1083G, 1088F, 1093E, 1097T, 1097/3A - Division 1, section C n°145P, 145T, 153M**.

Le projet consiste en : **exploitation d'une prise d'eau** et présente les caractéristiques suivantes :

résumé de la demande :

de : ASBL Institut saint-Michel ASBL Place du Château, 3 à 6840 Neufchâteau ;

pour le projet :

- exploiter une prise d'eau souterraine pour alimenter en eau l'établissement scolaire ;

- dont le n° de dossier est 10012884 ;

- de classe 2 ;

pour l'établissement : Institut Saint Michel :

chemin du Hays à 6840 Neufchâteau

dont le n° public est 10094041

Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.29 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061 / 27 50 94) durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Le 23 janvier 2024 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement.

L'enquête publique est ouverte le 18 janvier 2024 et clôturée le 05 février 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par télécopie au numéro : 061 / 27 50 99 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be ;
- remises au Service urbanisme (Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau).

Le courrier, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 331 (Institut Saint-Michel), l'adresse du réclamant ainsi que la date.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à

6840 Neufchâteau (Service Urbanisme) le **05 février 2024 à 11h**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Mayné dont le bureau se trouve Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau (Service Urbanisme).